



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

## Cour des comptes

Genève, le 29 septembre 2009

*Aux représentant-e-s de la presse  
et des médias*

### Conférence de presse de la Cour des comptes

## Cour des comptes: présentation du rapport annuel d'activités 2008/2009

Madame, Monsieur,

En fonction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la Cour des comptes est chargée de vérifier la légalité des activités, la régularité des comptes et de s'assurer du bon emploi des crédits, fonds et valeurs gérés par l'Etat, les communes et les institutions ou services qui en dépendent.

A l'occasion de la parution de son second rapport annuel, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**vendredi 9 octobre 2009 à 10h30**  
**à la salle de l'Alabama de l'Hôtel de Ville,**  
2, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1204 Genève.

Monsieur Stéphane Geiger, président, Madame Antoinette Stalder et Monsieur Stanislas Zuin, magistrats titulaires, interviendront durant cette séance relativement aux 39 objets traités par la Cour durant l'année 2008/2009. Le suivi des recommandations des 21 rapports de la Cour sera également présenté.

Pour les médias qui le souhaitent, la Cour mettra à disposition sous embargo les documents relatifs à cette conférence, et ce **dès le 8 octobre à 8h**. Pour obtenir ces documents, il est requis d'envoyer un courrier électronique à [corinne.jorand@etat.ge.ch](mailto:corinne.jorand@etat.ge.ch) en reproduisant le texte ci-dessous :

« Relativement au rapport annuel de la Cour des comptes, je m'engage à respecter totalement les règles d'embargo de l'OCDE qui, pour les publications mises à disposition avant la levée officielle de l'embargo, excluent tout reportage, dépêche d'agence ou transmission internet du texte ou toute autre information s'y rapportant avant l'heure de publication établie. Ces règles interdisent également toute communication du contenu du rapport ou tout commentaire concernant ses prévisions ou conclusions à toute personne extérieure, quelle qu'elle soit, avant l'heure de publication fixée. »

Dans l'attente de vous voir nombreux à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Stéphane Geiger  
Président

Contact pour toute information complémentaire:

Monsieur Stéphane Geiger, président de la Cour des comptes  
Tél. 022 388 77 92, e-mail: [stephane.geiger@etat.ge.ch](mailto:stephane.geiger@etat.ge.ch)